

Réf. : D19-CRIDF-002481

Saint Ouen, le **19 JUIL. 2019****Objet : votre demande de pose d'enrobés phoniques sur les autoroutes passant par Antony**

Monsieur le Conseiller municipal,

Par courrier du 2 juin 2019, vous avez sollicité la Région pour soutenir auprès de l'Etat le déploiement de revêtements phoniques sur les autoroutes A6, A10 et A86 traversant Antony.

La révolution dans les transports que la région a engagée vise à répondre aux besoins de mobilités de l'ensemble des Franciliennes et des Franciliens afin de concilier l'excellence environnementale et la performance économique au service des territoires. En complément des actions menées et des investissements sans précédent réalisés par la Région et Ile-de-France Mobilités sur les transports collectifs ferrés, la Région a lancé le plan « anti bouchon et pour changer la route », qui vise notamment à redonner à la route toute sa place dans la politique régionale de transport, à en faire un outil moderne et favorisant les usages vertueux.

Ce plan est doté d'une enveloppe de 60 M€ pour que les gestionnaires du réseau routier d'intérêt régional expérimentent des solutions et procédés innovants. L'exécutif régional souhaite ainsi faire des routes franciliennes le champ d'expérimentations de nouvelles techniques pour mieux intégrer les routes dans leur environnement.

C'est dans ce cadre que plusieurs sections de routes franciliennes ont effectivement été revêtues d'enrobés innovants réduisant considérablement les bruits de roulement à l'origine de fortes nuisances pour de très nombreux riverains. Le choix des sections retenues pour cette mise en œuvre s'est naturellement porté sur les sections limitrophe de zone d'habitations.

Dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat pour 2019, la Région participe au financement de la mise en œuvre de ce type de revêtement sur l'A6a à Fresnes et Wissous. Je note votre demande d'enrobés phoniques sur les sections non couvertes A86, pour étudier son opportunité avec l'Etat, gestionnaire de cet axe, lors des négociations pour la programmation 2020.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller municipal, l'expression de ma haute considération.


Christophe SAINTILLAN

Copies :

M. SENANT, Maire d'Antony

M. EDOUARD, président de l'Association « Citoyens d'Antony »